

Jardinage

Edition du 20 novembre 2011 de L'EST REPUBLICAIN

En vogue Sauvages, naturelles ces compositions champêtres favorisent la biodiversité

Haies d'honneur

Le « béton vert » est passé de mode ! Signature de l'habitat pavillonnaire, ces murs végétaux souvent composés de thuyas et autres lauriers n'ont plus la cote. Même s'ils ont connu leur heure de gloire « lorsqu'on se préoccupait d'abord de s'isoler du regard du voisin », explique Mario Pierrevelcin, enseignant à l'École d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes, spécialisé en arboriculture fruitière et en parasitologie. « Certes, ces haies ne coûtent pas chers à réaliser. Mais elles demandent de l'entretien, deux voire trois tailles par an. » Alors même qu'elles ne présentent pas un grand intérêt écologique. Cibles de parasites et de scolytes, beaucoup ont été de toute façon mises à mal. Avec le souci émergent de favoriser la biodiversité jusqu'au cœur des villes, les haies champêtres, très esthétiques lorsqu'elles fleurissent ou se couvrent de baies, nids douillets pour quantité d'espèces animales ont du coup le vent en poupe ! « Le principe est de privilégier au maximum des espèces locales », précise Mario Pierrevelcin.

Feuillages persistants et caducs

Contrairement à une idée reçue, ces haies peuvent conserver leur rôle de paravent visuel, et même anti-bruit, voire anti-intrusion. « Il faut juste prévoir un tiers d'arbustes à feuillage persistant pour deux tiers à feuillage caduc. »

Avant de planter et de céder au coup de cœur pour tel ou tel végétal, bien réfléchir à l'effet souhaité, de manière à optimiser l'implantation des différentes variétés, « qu'on disposera pour un meilleur rendu par groupe de trois à cinq ». L'idée est de « créer un rythme, en jouant sur les hauteurs, l'épaveur. L'idéal est de tra-



■ Des refuges prisés des insectes et des oiseaux.

Photos Verger conservatoire de Roville-aux-Chênes

vailler sur deux rangs et de planter en quinconce ». Bien vérifier également la nature du sol (acide ou calcaire) pour ne pas se tromper dans le choix des plantes. La pose d'un feutre de paillage évitera la prolifération des mauvaises herbes. « Personnellement, je préfère utiliser des plantes à racines nues », ajoute Mario Pierrevelcin, également responsable du verger conservatoire de Roville-aux-Chênes où une haie champêtre a été créée en 2006. Avant de mettre en terre, procéder à un habillage de la plante. « Il ne faut

pas hésiter à réduire la partie aérienne du tiers, voire de la moitié pour un meilleur démarrage au printemps. »

Même à cette saison, l'arrosage est indispensable (« deux fois par semaine environ jusqu'à l'arrivée des grosses précipitations »). Reprendre ensuite les apports d'eau au printemps. Très vite, la vie va s'installer dans cette haie sauvage avec l'arrivée d'insectes, d'oiseaux, de petits mammifères. « Les viorneres par exemple attirent les syrphes dont les larves sont des prédateurs des pucerons. Les ronces abritent

un petit rongeur, le muscardin. Le lierre, quant à lui, fait le bonheur d'une abeille qui lui est inféodée, la collete du lierre ». Ne pas oublier de tailler de temps en temps la haie, au printemps pour les variétés à floraison estivale, après la floraison pour celles fleurissant au printemps. Attention aussi aux enfants : certaines baies (fusain, viorne, sureau) peuvent être toxiques. Et oubliez définitivement l'aubépine, vectrice du feu bactérien, redoutable maladie qui provoque le dépérissement des plantes voisines contaminées.

Bruno SUSSET

Une expérience originale dans le Jarnisy

► 4.400 plants réservés par près de 140 personnes. L'opération « Haies lorraines » lancée cet automne dans le nord du département de la Meurthe-et-Moselle par la Ligue de protection des oiseaux 54 et la Communauté de communes du Jarnisy (CCJ) a valeur d'exemple. Ouverte aux habitants, aux entreprises et aux exploitants agricoles du secteur, elle constitue la deuxième étape d'un processus engagé l'an passé qui avait déjà permis de planter

6 km de haies. Ce volet comporte un volet incitatif, puisque la CCJ et le conseil général de Meurthe-et-Moselle prennent en charge 50 % du coût des arbustes, dont les prix se situent, selon les variétés, dans une fourchette de prix allant de 1,5 à 5€. 22 espèces ont été sélectionnées par la LPO 54. Les plantes seront délivrées à partir de la semaine prochaine, accompagnées des conseils de plantation adéquats.

B. S.

Le bon plant

Distances

On ne peut pas planter une haie n'importe comment. D'une manière générale, la loi impose de respecter une distance de 50 cm par rapport à la propriété voisine lorsque les arbustes sont destinés à atteindre moins de 2 m. Au-delà, c'est 2 m qu'il faut laisser. Avant de planter, vérifier si localement des mesures plus contraignantes n'ont pas été prises, au niveau d'un lotissement, de la commune, d'une copropriété...

Quelques espèces

Le choix de plantes est important. Voici, à titre d'idée, celui retenu pour l'opération Haies lorraines par la LPO 54 et la Communauté de communes du Jarnisy : bourdaine, camérisier à balais, charme, cornouiller mâle, cornouiller sanguin, églantier, épine vinette, érable champêtre, fusain, nerprun purgatif, noisetier, prunellier, rosier rugueux, sorbier des oiseaux, sureau noir, noisetier pourpre, troène sauvage, viorne lantane et viorne obier. Sans oublier, du côté des fruitiers le cassis, le framboisier remontant et le groseillier rouge. L'École d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes suggère aussi la ronce, et en couvre-sol la pervenche et le lierre.

